

Montant d'aide mère isolé

Par katchina

Bonjour, je suis une femme de 28 ans et suis enceinte de 14 semaines. Je me retrouve futur maman célibataire n'ayant pas de logement fixe (hébergé à titre gratuit), je touche 425,25 euros de RSA et j'aimerais connaître mes droits et à combien ils s'élèvent (API ou ceux qu'il le remplace, droit au logement, toute aide possible ainsi que les démarches) Merci de me répondre

le père doit participer à l'entretien et à l'éducation de l'enfant

Par Marion3

Bonjour,

Allez à la CAF, vous aurez tous les renseignements dont vous avez besoin.

Cdt